

**ZAZIMUT, 12 rue
Beauvoyer - Apremont,
78200 Perdreauville**

Association soumise à la loi du 1^{er} Juillet 1901
et au décret du 16 août 1901

MON ADHESION	MES COORDONNEES	POURQUOI ADHERER ?
<p>J'adhère à ZAZIMUT</p> <p>En tant que :</p> <p><input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Entreprise <input type="checkbox"/> Autre</p> <p><input type="checkbox"/> 10 € <input type="checkbox"/> 30 € <input type="checkbox"/> 50 € (minimum)</p> <p>Montant libre : _____ €</p> <p>Par :</p> <p><input type="checkbox"/> Chèque* <input type="checkbox"/> Virement bancaire **</p>	<p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance : __/__/__</p> <p>Adresse :</p> <p>Code Postal :</p> <p>Ville :</p> <p>Pays :</p> <p>Tél :</p> <p>Mail :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agir ensemble pour les valeurs de ZAZIMUT • Rejoindre une équipe dynamique • Recevoir les informations du mouvement • Participer aux actions de terrain menées • Participer à l'accompagnement des projets • Assister à des événements (festivals, concerts, débats...) • S'impliquer activement dans la campagne de sensibilisation et la récolte de fonds

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'Association : ZAZIMUT
(Valable pour une année civile, du 1^{er} au 31 décembre)

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'Association, et en avoir accepté la Charte mis à disposition sur la plateforme web www.zazimut.org. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Fait à

le

Signature (précédé de la mention « lu et approuvé »)

* Les chèques sont à reverser à l'ordre :
Zazimut, 12 rue du Beauvoyer,
Perdreauville, 78200, France

** IBAN FR76 1820 6004 1765 0406
9020 960 - Code BIC : AGRIFRPP882

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.
Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat de l'association.